



PROJET PEDAGOGIQUE

Du 10 au 23 juillet 2022 au Domaine de Chadenac - Séjour Nature et Créativité 6/11 ans
& Séjour 12/17 ans (avec stages Sportif, ou Art du Spectacle)



TABLE DES MATIERES

I.	Présentation de l'organisateur.....	3
A.	Présentation de l'UCPCV et son projet éducatif.....	3
B.	Présentation de la directrice du séjour.....	3
C.	Présentation de la directrice-adjointe (référente du groupe adolescents) :.....	4
II.	Caractéristiques du séjour	5
A-	Présentation de la structure.....	5
B-	Descriptif du séjour	6
•	Pour les enfants de 6 à 11 ans.....	6
•	Pour les adolescents de 12 à 17 ans	6
•	Et pour tous.....	6
C-	Présentation du public	7
III.	Les engagements éducatifs de l'équipe d'animation et de direction	7
A.	Les valeurs, les objectifs pédagogiques, les moyens et activités mis en œuvre.....	7
B.	L'attention portée à l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap	9
IV.	<i>Les modalités de fonctionnement du séjour.....</i>	10
A-	Descriptif de la journée type et de la vie quotidienne.....	10
•	Matin	10
•	Après-midi	11
B-	Règles de vie	12
C-	Les activités.....	14
D-	Présentation de l'équipe	15
1)	Le personnel technique.....	15
2)	Personnel d'animation	15
3)	Fonctionnement de l'équipe d'animation.....	17
E-	La communication	19
1)	Avec les parents	19
2)	Avec les partenaires	19
V.	Les critères d'évaluation de ce projet	20

I. PRESENTATION DE L'ORGANISATEUR

A. *Présentation de l'UCPCV et son projet éducatif*

Ce projet pédagogique est établi pour un séjour de vacances au Domaine de Chadenac dépendant de l'association UCPCV (Union Catholique de Plein air et des Centres de Vacances) pour la période du 10 au 23 juillet 2022. L'UCPCV a pour but de « promouvoir l'épanouissement physique, culturel et moral des enfants, des adolescents, des adultes en fonction d'une vision chrétienne des activités culturelles en général, en cohérence avec l'esprit de l'Évangile ».

Ce projet est attaché à l'accueil de la personne humaine quel que soit sa famille d'esprit et s'efforce de proposer des séjours à tarifs réduits afin d'être accessible à tous. Pour l'UCPCV, l'éducation ne peut ni conditionner, ni être subie, ni endoctriner ou nier la personne, elle cherche donc à conduire vers plus d'autonomie en révélant et en enrichissant les potentialités de chacun.

La mise en œuvre de ce projet éducatif, d'inspiration chrétienne, exige des cadres une grande ouverture d'esprit : outre les qualités humaines et spirituelles, les compétences techniques et pédagogiques, ils doivent faire preuve d'une capacité d'écoute, un esprit de service qui a la volonté d'intéresser les jeunes à tout ce qui peut les enrichir.

Par leur comportement et leur exemplarité, la fidélité aux valeurs qu'ils auront à cœur de vivre, ils deviendront les références indispensables au développement harmonieux de tout être humain. Afin d'éviter que les activités ne soient que divertissement et distraction ou qu'elles se limitent à l'initiation et à l'apprentissage d'un certain nombre de disciplines, leur choix doit être toujours subordonné à la finalité éducative de l'association.

B. *Présentation de la directrice du séjour*

Je m'appelle Khadra AKACHAR, j'ai actuellement 42 ans et réside sur le département de la Haute-Loire depuis toujours. Ma passion pour les métiers de l'animation s'est révélée à mes 17 ans, lors de mes premières expériences dans le secteur de l'Enfance/Jeunesse. Animatrice en Maison des Jeunes et de la Culture, j'ai pris conscience de l'importance d'accompagner les enfants et les jeunes dans un cadre bienveillant afin de les rendre autonomes et responsables, et ainsi, de leur donner les outils leur permettant de s'émanciper. J'ai débuté ma carrière en tant qu'animatrice sur les différentes périodes de vacances, les mercredis et j'ai également encadré des séjours courts. Par la suite, j'ai assuré la direction d'un Accueil de Loisirs.

Ces différentes missions m'ont permis de travailler de nombreux projets d'animations qui ont pour objectif l'épanouissement de l'enfant à travers des activités de loisirs éducatifs variées : activités manuelles, activités liées à l'environnement, initiation à des pratiques artistiques et culturelles, grands jeux, sortie découverte....

A travers les activités proposées, il est à mon sens essentiel, de permettre à l'enfant de vivre pleinement son individualité au sein du groupe dans lequel chacun-une a sa place.

Accompagner l'enfant dans son développement physique et psycho-émotionnel, en harmonie avec son environnement social et naturel, a été tout au long de mon parcours une priorité.

Il est important pour moi, de permettre à chaque enfant de s'initier à de nouvelles pratiques, et ainsi de lui permettre d'exploiter son potentiel, de faire naître chez lui de nouveaux intérêts et ainsi de se révéler.

L'accompagnement des jeunes demande beaucoup d'écoute et d'attention. Leur offrir des activités qui leur permettent de se tester, se dépasser, réfléchir, s'exprimer, s'épanouir est l'occasion d'apprendre à mieux se connaître et, donc à faire des choix justes et en accord avec soi-même. Le vivre ensemble est un moyen pour eux de favoriser la coopération, l'entraide et la bienveillance.

Pour moi, il est également important de permettre aux enfants et aux jeunes d'être en lien avec la nature. Les activités par l'environnement, leur permettent de développer leur créativité, de renforcer leur confiance en soi, de se recentrer et de développer leurs capacités à rentrer en contact avec les autres.

J'apporte également une attention particulière à leurs besoins. Les enfants et jeunes sont riches de propositions et plein d'imagination. Aussi je m'assure de pouvoir répondre à leur demande en mettant en place des activités qu'ils peuvent proposer. Il s'agit pour moi, de rendre l'enfant acteur de ses loisirs, de lui faire confiance et de l'accompagner dans son émancipation.

C. Présentation de la directrice-adjointe (référente du groupe adolescents) :

Je suis Marie-Liesse PARET, j'ai 27 ans et vis dans les Monts du Lyonnais. Je travaille actuellement dans un établissement comme responsable de vie scolaire. Auparavant, j'ai animé et encadré plusieurs camps d'été de jeunes.

A leur contact, je suis confrontée à leurs préoccupations : contradictions entre un idéal de vie et la réalité, volonté de prendre leur indépendance, sentiment d'être parfois incompris des adultes ainsi que leurs grands désirs pour l'avenir.

Mes différentes expériences en éducation m'ont prouvé que pour se construire, se développer et se dépasser, les jeunes ont besoin d'un cadre structuré et bienveillant. Ils ont également besoin qu'on leur fasse confiance et qu'on pose un regard d'espérance sur eux.

Suite à l'arrêté du 15 juillet 2015, les Accueils Collectifs de Mineurs ont pour objectif de favoriser la citoyenneté, incarnée par des pratiques en accord avec les valeurs de la République (Liberté, Égalité, Fraternité). Il est primordial de favoriser le civisme, le respect et l'acceptation de la différence, la solidarité et la participation à la vie de la cité. Le thème de ce camp « Vivre en harmonie avec la nature... et entre nous ! » est très adapté à ces valeurs-là.

II. CARACTERISTIQUES DU SEJOUR

A- Présentation de la structure

Le domaine de Chadenac, ancienne ferme fortifiée du XVI^{ème} siècle, à 7 km sur les hauteurs du Puy-en-Velay, est situé en milieu rural et comporte quatre bâtiments. Ces derniers sont composés de deux étages avec une capacité d'accueil totale de 130 personnes, avec accessibilité aux personnes porteuses de handicap.

Il est ainsi composé :

⇒ En intérieur : *(accessible à 100% aux Personnes à Mobilité Réduite)*

- 1 salle d'activités manuelles
- 1 salle de restauration
- 1 salle de détente et de repos
- 40 chambres allant de 2 à 12 lits
- 1 grande salle de veillée, équipée audio/vidéo (capacité 100 places assises)
- 1 grande salle commune multifonction
- 1 salle de réunion (à double accès)
- 1 cuisine aux normes HACCP

⇒ À l'extérieur : *(3 hectares de terrain)*

- 2 grands terrains de football
- 2 terrains de tennis, refaits à neuf en 2013
- 1 grand auvent couvert et fleuri, dans la cour intérieure, d'environ 150m²
- 1 grande aire de jeux pour enfants, rénovée et sécurisée en 2014
(Toboggans, balançoires, mur d'escalade, ponts de cordes...)
- 1 jardin bio en permaculture, avec carrés et tables en hauteur, accessible aux personnes en fauteuil et aux enfants
- 1 four à pain, dans un espace mi-clos et sécurisé, qui fonctionne tous les mercredis de l'été avec l'atelier pain et pizzas
- 1 terrain de pétanque
- 1 circuit aménagé pour le modélisme (voitures télécommandées)
- 2 tables de ping-pong et 1 babyfoot en libre accès
- 1 piscine extérieure, longueur 23m, chauffée et entièrement ceinturée par une palissade

⇒ À proximité :

- Des bois et prés accessibles pour des jeux
- La Pinatelle du Zouave (volcan touristique)
- La ville du Puy-en-Velay (10 minutes en voiture, 1h à pied)
- Le golf du Puy-en-Velay et le centre d'équitation Haras d'Ors



B- Descriptif du séjour

(cf. plaquettes de présentation en Annexe)

Se déroulant au Domaine de Chadenac, sur la commune de Ceyszac-la-Roche en Haute-Loire (43000), le séjour de vacances accueille des enfants de 6 à 17 ans du dimanche 10 juillet après-midi au samedi 23 juillet 2022 au matin.

- **Pour les enfants de 6 à 11 ans**

Le matin, des grands jeux de découverte et des temps d'animation nature seront proposés aux enfants. Les après-midis, les enfants auront la possibilité de pratiquer différentes activités d'éveil, d'expression et de création. Avant le goûter, un petit temps de natation sera encadré par une animatrice diplômée BAFA, avec une qualification « Surveillante de Baignade ».

- **Pour les adolescents de 12 à 17 ans**

Durant le séjour, des stages d'initiation encadrés par des intervenants qualifiés sont mis en place. Les enfants devront, dès leurs inscriptions, s'inscrire pour un des stages suivants : Arts du Spectacle, Football, Tennis et Equitation.

Les après-midis alterneront entre grands jeux, randonnées, découverte de la nature. Un temps de natation post-goûter suivi d'un temps de détente libre clôtureront les après-midis.

- **Et pour tous**

« Vivre en harmonie avec la nature...et entre nous », demande de la cohésion, du respect, de la solidarité, de la bienveillance et de la coopération. Afin d'initier ces valeurs, et ainsi favoriser le vivre ensemble et l'entraide, des temps forts communs aux deux camps seront mis en place afin de permettre à tous les participants des camps de se retrouver, échanger et partager :

- Des veillées communes aux deux groupes seront proposées.
- Le groupe des 6/11 et celui des 12/17, seront regroupés en "Maisons", composées de manière équilibrée de petits et de grands. Ces temps forts permettent de responsabiliser les enfants et les jeunes en fonction de leurs aptitudes. Aussi, chacun-une, apprend des uns et des autres, tout autant qu'il-elle apporte au reste du groupe. Au cours du séjour, chaque "Maison" aura l'occasion à plusieurs reprises de se retrouver afin de partager « son intérieur » : confection d'étendards, Olympiades, Rallye Photo...
- Un bivouac de 2 jours (1 nuit) dans le massif montagnard du Mézenc est prévu le week-end du 16 et 17 juillet.
- Les groupes se retrouveront également pour l'élaboration d'un spectacle de fin de séjour : création des décors, mise en scène et apprentissages de chants, danses et arts du cirque constituant

différents tableaux. Chaque matin, un temps de réflexion sur l'éducation affective et relationnelle par groupe d'âges sera mené par un intervenant qualifié sur deux créneaux horaires différents.

C- Présentation du public

Les enfants, filles et garçons, viennent de la France entière et connaissent généralement le séjour grâce au bouche-à-oreille, étant notamment déjà sensibilisés aux pratiques sportives et/ou artistiques qui sont proposées. Dans l'ensemble, leur milieu social est assez favorisé. Ils sont répartis en deux groupes de tranches d'âge distinctes : les 6-11 ans et les 12-17 ans, bien que certaines activités se déroulent en commun comme nous venons de le présenter précédemment. Depuis 5 ans, nous accueillons aussi quelques enfants espagnols.

III. LES ENGAGEMENTS EDUCATIFS DE L'EQUIPE D'ANIMATION ET DE DIRECTION

A. Les valeurs, les objectifs pédagogiques, les moyens et activités mis en œuvre

LES VALEURS :

Tout individu naît avec un potentiel. Afin que ce dernier s'exprime tout au long de son développement il est important, que chacun-une déploie ses capacités physiques et intellectuelles en expérimentant. C'est en permettant aux enfants et aux jeunes de s'initier et de découvrir différentes activités que nous pouvons leur offrir une multitude de possibilités qui leur ouvriront de nouveaux horizons. A travers différentes pratiques, l'individu va tendre vers un idéal qui lui correspond et qui lui permettra de se révéler. L'activité devient alors initiatique et prometteuse.

Aussi, afin que chacun-une trouve sa place, il est nécessaire de vivre en harmonie avec soi-même et avec son environnement. Être en harmonie avec soi-même apporte une paix intérieure. Cette dernière favorise le rayonnement et l'amour, pour soi et les autres. Elle permet également à chacun-un d'être à l'écoute de ses besoins, ses ressentis et ainsi d'être plus présent à soi.

En s'apportant de l'attention et de l'amour, on développe l'empathie et la bienveillance. Ainsi on vit plus en harmonie avec les autres et notre environnement.

Durant le séjour, le vivre ensemble va conduire les jeunes et ados à vivre en harmonie et ainsi atteindre une cohésion qui sera favorisée par les échanges, le partage, la solidarité et la bienveillance dans un cadre sécurisant et un climat de confiance. Le groupe permet alors de vivre sereinement son individualité.

La prise en compte de chaque individualité avec ses différences et ses capacités permet l'épanouissement de chacun-une et enrichit le groupe. Cette considération, permet également à chacun-une de se sentir écouté-ée et respecté-ée dans ses choix. Il est important de laisser le choix et ainsi de donner la possibilité de faire avec envie et motivation et non par obligation. En laissant le choix aux enfants et aux jeunes de pratiquer les activités, nous leur permettons d'agir avec motivation et de développer leur sens critique (pourquoi telle activité, que va t'elle va m'apporter...).

Il est aussi primordial, à mon sens, de vivre en harmonie avec la nature. Cette dernière offre l'occasion de s'émerveiller devant toute la beauté offerte. En observant la nature, les sens sont stimulés, la créativité développée. La nature coopère et chaque élément a sa place. Observer son fonctionnement nous ramène à l'humilité, à l'importance de l'interdépendance et nous invite à l'introspection et à la réflexion sur nos modes de relations et de vie. Se relier à la nature, permet de renforcer la confiance en soi, de se recentrer et de développer ses capacités à rentrer en contact avec les autres.

De plus, afin permette aux enfants et aux jeunes de tendre vers l'émancipation, il est très important de les rendre acteurs de leurs loisirs en leur laissant la possibilité de proposer des activités. Il est important de leur accorder de la place dans ce séjour et de leur permettre de participer de manière active en considérant leurs suggestions. En s'impliquant dans la vie du séjour, les enfants et les jeunes se responsabilisent.

Enfin, afin que la vie de groupe subsiste dans la plus grande sérénité, la communication non-violente sera la base des échanges. Elle permettra d'instaurer un cadre bienveillant en favorisant la compréhension par la prise en compte des besoins de chacun-une.

Ce séjour sera l'occasion de vivre dans une harmonie qui donnera à l'ensemble son équilibre, son unité et sa beauté.

Enfin, nous sommes particulièrement attentifs à la **sécurité affective, physique et morale** des enfants qui nous sont confiés. Les animateurs sont formés aux besoins des enfants selon leur âge et sont sensibilisés à la relation interpersonnelle entre animateur et enfant afin d'empêcher la simple "gestion de groupe". Ils savent se mettre à l'écoute d'un enfant en difficulté ou montrant des signes de souffrance, d'isolement. L'équipe est également très attentive à l'application des règles de sécurité. Nous nous engageons tout particulièrement dans une démarche respectueuse des différences, bannissant toute forme de discrimination. Nous appliquons donc entre nous et avec les enfants l'écoute attentive, la Communication Non-Violente et la **liberté d'opinion et de croyance**. Les jeunes qui viennent à ces séjours savent que l'association organisatrice est catholique, cependant aucune démarche ne leur sera imposée s'ils ne souhaitent pas la vivre. Ils seront « invités à » mais non « obligés de ».

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Partir en séjour est un moyen pour permettre aux enfants et adolescents :

- De développer leur curiosité et de découvrir les richesses de leur environnement :

* Animations nature.

* Activités physiques et sportives visant à la découverte de l'environnement naturel et à la socialisation : bivouac au Mont Mézenc, randonnées pédestres.

- De devenir acteur de son environnement et de son avenir :

* découvrir et comprendre la diversité de son environnement et la structuration d'un milieu, y trouver sa place et son rôle.

- De développer la socialisation, la responsabilité, l'autonomie et favoriser le vivre ensemble et le vivre autrement :

- * Elaboration collective des règles de vie.
- * Apprendre à gérer les tâches de la vie quotidienne.
- * Donner le goût et le sens des responsabilités, développer la curiosité et la créativité.
- * Accepter l'autre, construire une démarche citoyenne par la vie en collectivité.

- De développer de façon ludique et originale le goût de la lecture et l'écriture :

- * Concours d'éloquence.
- * Activité théâtre.
- * Rédaction d'un carnet de bord, courriers.

- De mobiliser et solliciter leurs connaissances et compétences :

- * Proposer des activités variées à caractère ludique, culturel et sportif.
- * Les rendre acteurs de leur séjour en tenant compte de leurs propositions.

- Favoriser l'implication de l'animateur-trice pour permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs :

- * Veiller au bien-être des enfants : assurer la sécurité physique et affective, être à l'écoute et dans la bienveillance, adopter la communication non violente.
- * Travailler en équipe de manière transversale : communiquer, partager, échanger et respecter.
- * Adhérer aux règles de vie de la structure : appliquer et faire appliquer les règles de vie de l'accueil.
- * S'adapter : aux enfants, aux imprévus, aux conditions climatiques.
- * Prendre du plaisir : imaginer, créer, jouer, participer.
- * Avoir une posture exemplaire : être attentif à son langage, ses propos, sa tenue, sa façon de communiquer

B. L'attention portée à l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap

Pour rappel, le Domaine de Chadenac permet d'accueillir des enfants en situation de handicap moteur selon les normes « Tourisme et handicap » dans la limite de 3 enfants.

Se positionner dans une problématique d'inclusion est un devoir politique et citoyen (au nom du droit aux vacances pour tous) mais aussi une volonté sociale. Il tient particulièrement à cœur à l'équipe d'animation et de direction de lutter contre l'exclusion et la marginalisation. Chaque enfant a sa place : à nous de l'accompagner afin qu'il la trouve au plus vite et puisse s'épanouir pendant le séjour.

Aussi, nous nous attachons à adapter les espaces, les rythmes, les activités et l'organisation générale de l'accueil afin d'accueillir tout enfant atteint de troubles de la santé ou porteur de handicap qui le souhaite en adéquation avec ses besoins et ses envies et ceux de sa famille. Les dispositions prises et les activités proposées sont donc orientées vers la découverte de soi, la prise d'autonomie, la relation aux autres, au travers d'ateliers artistiques et sportifs (musique, théâtre, sport, découverte de la nature, sensorialité...). Enfin, l'inclusion doit relever de la responsabilité de chacun et être transversale. Il est indispensable de sensibiliser et d'impliquer également les autres enfants ainsi que tout le personnel présent sur le site, notamment en effectuant une veille vigilante contre toutes attitudes qui pourraient être discriminatoires.

Selon la nature du handicap, le nombre d'enfants à accueillir, le niveau d'autonomie et le temps d'accueil adapté à chacun, il sera établi en concertation avec tous les acteurs éducatifs (parents, collectivité, directeur ACM et éventuellement personnel médical) un projet d'accueil individualisé. L'enfant ou le jeune pourra participer à l'ensemble des activités dans la mesure de ses capacités et en tenant compte de son environnement. L'équipe d'animation devra transmettre au directeur les difficultés éventuelles rencontrées et bien sûr les satisfactions pour que ce dernier assure le lien avec la famille.

IV. LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU SEJOUR

A- Descriptif de la journée type et de la vie quotidienne

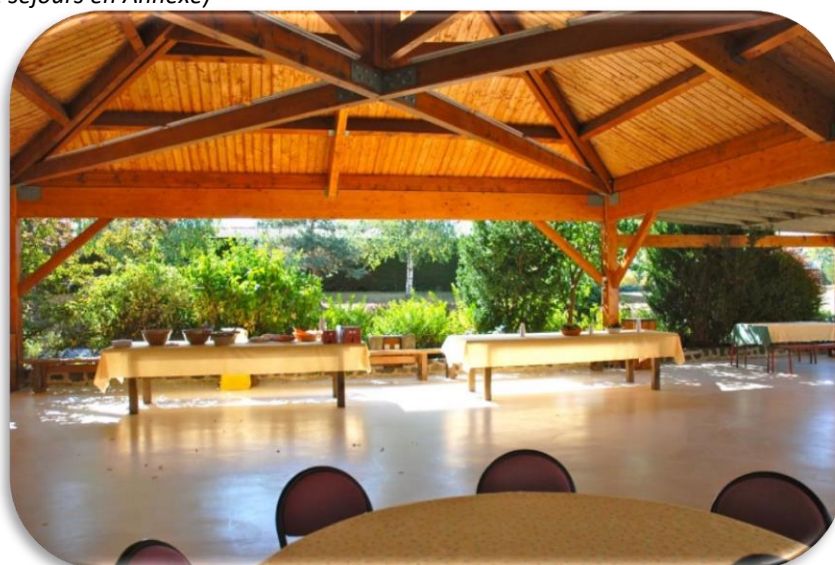
• Matin

HORAIRE	ACTIVITE	DESCRIPTIF
7h45 – 8h00	Réveil, toilette matinale et rangement des chambres	L'animateur responsable d'un corpus de chambres se charge de réveiller les enfants. Un soin tout particulier est apporté aux effets personnels et à la bonne tenue de la chambre.
8h00 – 8h30	Petit-Déjeuner	Comme tous les repas, à l'extérieur si possible, sous l'Auvent
8h30 – 8h45	Services, temps d'hygiène	Chaque jour à tour de rôle, des équipes prennent : <ul style="list-style-type: none"> ◦ le service des repas (matin, midi, soir) / mise de couverts / débarrassage et nettoyage du sol / vaisselle ◦ nettoyages des sanitaires, des douches, couloirs
9h00 – 9h45	Chant / Danse <i>puis topo</i> / Temps d'intériorité	Les chants sont variés et font appel à un maximum de capacités d'écoute, de mémorisation et d'expressions corporelles. Un support audio/visuel est souvent utilisé. Le topo traite d'une question d'actualité en lien avec le thème du camp : une invitation à contempler la beauté de la Terre, à en prendre soin et apprendre à respecter la Nature dont il fait partie. Respecter et aimer son environnement c'est se respecter et s'aimer. Le temps d'intériorité silencieux permet ensuite à chacun de se recentrer afin de bien commencer la journée et à ceux qui le souhaitent de pouvoir se recueillir dans le silence
10h00 – 12h00	Activité du matin	<u>Les 6-11 ans</u> : Jeux / Activités physiques <u>Les 12-17 ans</u> : Stage au choix et selon l'inscription : Arts du Spectacle / Football / Tennis / Equitation.
12h00 – 12h15	Fin d'activités, temps d'hygiène et de services	Mise de couvert, rangement lieux communs, lave les mains, etc.
12h15 – 13h15	Déjeuner	Temps forts de la journée, les repas sont synonymes de moments de récupération et de convivialité. L'équipe en profite aussi pour recueillir les impressions des enfants. Modalités pratiques d'organisation et exigences pendant les repas : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 1 animateur par table, ◦ l'enfant peut choisir sa place à table (sauf repas prévus par équipe), ◦ gestion raisonnée afin de limiter le gaspillage. Les repas sont principalement servis au domaine de Chadenac sinon il y a un pique-nique les jours d'excursions.
13h15 – 14h00	Temps calme	<u>Les 6/11 ans</u> : Temps calme dans les chambres, propice à la sieste ou à la rédaction de courrier. <u>Les 12/17 ans</u> : Temps libre, possibilité de retourner dans les chambres. Le climat global doit rester paisible et silencieux.

- **Après-midi**

Pour les 6 /11 ans...		
14h00 – 15h15	Ateliers	Ateliers manuels de créativité ou visite/sortie
15h15 – 16h30	Piscine	Temps de détente dans la piscine. => 2 animateurs SB Le temps de douches est assuré à la sortie de la piscine.
16h30 – 17h00	Goûter	
17h00 – 18h30	Préparation Spectacle	Préparation du spectacle : danse, théâtre, chant
18h30 – 19h00	Temps libre	Il est proposé aux enfants en fin de journée un temps pour se détendre comme ils l'entendent sur l'aire de jeux extérieure, sous la surveillance des animateurs. Les enfants proposent des petits jeux ou des activités qui leur plaisent et l'animateur les aide à les animer. L'équipe d'animation encourage également les jeunes à discuter
Pour les 12/17 ans...		
14h00 – 16h00	Grands Jeux Extérieurs ou Ateliers manuels	En équilibre chaque jour en fonction des activités du matin.
16h00 – 16h30	Goûter	
16h30 – 18h00	Piscine	Temps de détente dans la piscine. => 2 animateurs SB Le temps de douches est assuré à la sortie de la piscine.
18h00 – 19h00	Temps libre	Temps pendant lequel les ados peuvent demander leur téléphone portable 1/2h. Temps favorable aussi pour faire du courrier, discuter entre jeunes, faire des petits jeux, sous la surveillance des animateurs. Des tournois (baby-foot, ping-pong) sont également proposés...
19h00 – 19h15	Fin d'activités, temps d'hygiène et de services	Mise de couvert, rangement lieux communs, lave les mains, etc.
19h15 – 20h00	Dîner	
20h00 – 20h30	Services, temps d'hygiène	Services ... ou temps libre
Pour les 6 /11 ans...		
20h30 – 21h30	Veillée	Certaines veillées sont en commun avec les 12/17 ans.
21h30 – 21h35	Temps d'intériorité	Temps calme du soir, de gratitude pour tous les moments de la journée
21h35 – 21h45	Coucher	Extinction des lumières à 21h45. Pour ceux qui le souhaitent, une petite histoire sera contée.
22h00 – 22h30	<i>Réunion des Animateurs des Enfants</i>	
Pour les 12/17 ans...		
20h30 – 22h00	Veillée	Certains débuts de veillée sont en commun avec les enfants.
22h00 – 22h30	Coucher	Extinction des lumières à 22h30
22h30 – 23h00	<i>Réunion des Animateurs des Adolescents</i>	
23h00 – 23h15	<i>Débriefing global</i>	

(plannings complets des 2 séjours en Annexe)



B- Règles de vie

Afin de formuler les règles de vie avec les enfants, au début du séjour, l'équipe d'animation et de direction propose un temps aux enfants pour qu'ils listent les règles de vie ("ce que je peux faire" / "ce que je dois faire" / "ce que je dois éviter de faire"), qui sont ensuite reformulées et mises en commun.

Néanmoins, deux aspects sont mis en exergue :

1. Le respect (de soi, des autres, de l'autorité, de la structure et du matériel)
2. La bienveillance (l'écoute, les règles de politesse, la Communication Non-Violente sont privilégiées tandis que la critique non constructive est proscrite)

En outre, certaines règles ne sont pas négociables :

1. Les **objets inadaptés** à la collectivité sont proscrits : objets contondants, objets et bijoux de valeurs...
2. Les **portables**, ainsi que tout autre appareil électronique (lecteurs MP3, consoles de jeu...) sont fortement déconseillés sur le séjour afin de permettre une meilleure cohésion entre les enfants. Néanmoins, pour les adolescents qui en possèdent, un accès à leur portable est permis pendant le temps calme du soir. Les enfants qui souhaitent contacter leurs parents peuvent le faire aussi en demandant un téléphone à leur animateur. Le reste du temps les téléphones portables sont gardés sous clé dans le bureau des animateurs. Dans le cas où un adolescent serait retrouvé en possession d'un téléphone hors temps calme du soir, l'appareil lui sera confisqué. L'adolescent ne pourra plus disposer de son téléphone sans la surveillance d'un-une animateur-trice.
3. La **cigarette** est tolérée pour les adolescents déjà fumeurs à des créneaux horaires et dans des lieux établis par la direction. En revanche, la **possession ou la consommation de produits illicites (drogues) ou de l'alcool** sont formellement interdites et seront sanctionnées d'un renvoi immédiat et définitif du séjour.
4. Les **règles de sécurité** (au cours des activités, sur les structures de jeux [toboggan, balançoire...], à la piscine) ne sont pas discutables. Tout dépassement sera immédiatement sanctionné par un rappel des règles, voir une interdiction temporaire de ladite activité.
5. **Education affective et relationnelle :**

Il est capital de veiller à l'intégrité de chacun-une. La liberté des uns, ne doit aucunement entraver celle des autres.

Avec l'équipe :

- Afin de veiller au respect de l'intégrité, l'équipe restera très vigilante quant aux relations des enfants entre eux et avec l'adulte. Des temps d'échanges sur la question de l'éducation affective et relationnelle seront mis en place au sein de l'équipe. Ils permettront de sensibiliser les animateurs et de répondre aux différentes questions qui pourraient se poser. Ceci dans le but de repérer et d'intervenir auprès des enfants et jeunes en questionnement quant au rapport à leur corps, ou se sentant touchés dans leur intégrité. En tant qu'éducateurs, nous avons la responsabilité éducative d'accompagner, d'aider et de protéger.

Avec les enfants et les adolescents :

Des temps de réflexion animés par un intervenant formé sur le sujet auront lieu chaque matin par groupe d'âge. Ils permettront de libérer la parole, de créer un climat de confiance, de transmettre et sensibiliser les enfants. Ils auront aussi comme objectif de permettre à chacun-une de prendre conscience de sa liberté et son intégrité.

-Nous devons également permettre à toutes personnes de sortir des préjugés et des stéréotypes qui enferment les enfants et les jeunes dans des cases, en les aidant à reconnaître ce que chacun-une a d'unique et d'irremplaçable, afin qu'il-elle grandisse et s'épanouisse.

- Les dortoirs filles/garçons seront différenciés.

- Durant les temps libres, il sera demandé aux enfants et aux jeunes de veiller les uns sur les autres et de ne jamais laisser une personne du groupe seule.

- Les temps calmes, les temps de repos seront sous surveillance de l'équipe d'animation.

- Il sera mis à disposition des enfants et des jeunes une boîte « à préoccupations ». Ainsi ils pourront, s'ils le souhaitent, noter leurs inquiétudes et les remettre dans la boîte afin que l'équipe en prenne connaissance et puisse en discuter avec eux. « L'adulte, dans une position d'écoute doit être en mesure de tout entendre sans jugement ni banalisation ».

Tout non-respect de ces règles entraînera systématiquement des mesures disciplinaires qui seront signifiées au jeune dans un entretien avec l'animateur qui a relevé l'infraction, et en présence du directeur (ou du directeur adjoint). Les parents du jeune concerné seront immédiatement informés par voie téléphonique du comportement de leur enfant et de la sanction qu'il encourt.

Les sanctions ne seront jamais à but punitif et rabaissant. Elles auront pour vision d'aider le jeune à se rendre compte de sa transgression et à le réhabiliter au sein du groupe. C'est pour cela que toute sanction sera soit un acte de réparation juste et proportionnée, de ce qui a été détérioré (également dans l'ordre des relations humaines), soit une tâche au service du Bien Commun.

C- Les activités

Les équipes pédagogiques sensibiliseront les enfants et jeunes aux notions de vie collective pour s'intégrer socialement et pour se sensibiliser à l'environnement. L'avenir de notre système social, éducatif et écologique passe par l'éducation des jeunes à travers les séjours éducatifs de vacances, aussi notre méthode éducative favorise une éducation à la citoyenneté par une démarche de construction active et collaborative. Les séjours que nous proposons sont aussi pour la jeunesse un moyen d'émancipation, de se connaître, de se confronter aux autres, de découvrir, de comprendre et accepter les différences.

N'oublions pas que l'ensemble des jeunes qui nous sont confiés sont avant tout en vacances ! La créativité et la dépense physique sont nos priorités afin de donner un sens aux animations, de promouvoir l'ouverture d'esprit et de varier les centres d'intérêt. L'accent est tout particulièrement mis sur l'espace naturel et privilégié du séjour ainsi que sur ses infrastructures (chaque jour, si le temps le permet, nous profitons donc de la piscine présente sur le domaine). Chadenac a aussi un potager en permaculture : les enfants auront l'occasion d'une visite guidée et d'un jeu destiné à mieux connaître les fruits et légumes, et les différents modes pour les cultiver. En outre, une fois par semaine, il est proposé à chaque enfant de choisir son ou ses activité(s) et les animateurs se mettent à leur service afin que cela puisse avoir lieu. Toutes les activités proposées ont pour but d'éveiller la curiosité et de se révéler.

Le premier mardi, nous nous rendrons à la Pinatelle du Zouave à pied pour un pique-nique et pour profiter de la nature et des espaces de jeux (cabanes, land art, jeux de ballon...).

Les mercredis matin, les enfants préparent les pizzas et le pain qu'ils mangent à midi et le soir.

Pour tous, une activité manuelle et une activité sportive ludique sont proposées chaque jour. Une sortie est prévue au Puy-en-Velay afin de découvrir et visiter la ville.

Un bivouac se déroulera le week-end (du samedi 16 au dimanche 17 juillet) au Mont Mézenc, proche du village des Estables. Cela permettra aux enfants de faire l'expérience d'une nuit sous tentes et de varier les activités puisque le dimanche diverses activités sont prévues (*accrobranche, etc....*). Le samedi les enfants seront invités à faire une randonnée partant du Mont Gerbier-de-Jonc au Mézenc où ils installeront le Bivouac afin de pouvoir contempler le coucher et le lever du soleil. Ce bivouac est le cœur du séjour et un moment fort particulier puisque l'ensemble des tranches d'âges sont réunies pendant ces 2 jours ½ dans un environnement naturel riche et diversifié. Les relations amicales se solidifient et permettent d'intensifier la cohésion de groupe c'est là que finit de se souder l'esprit de groupe.

Des veillées à la belle étoile leur permettront d'observer les étoiles.

Les enfants, aidés par les animateurs, prépareront également un spectacle pour les parents qui viennent en fin de séjour.

D- Présentation de l'équipe

1) Le personnel technique

Présentation	Missions
Personnel de restauration (1 cuisinier et une aide de cuisine)	Gestion des commandes, préparation des menus et des repas, respect des régimes alimentaires des enfants, respect du système HACCP et des conditions d'hygiène alimentaire...
Personnel technique (personnel permanent de la structure et saisonniers)	Service à table, plonge, entretien des locaux et des espaces verts, services techniques...

2) Personnel d'animation

Composition	Missions
1 Directrice	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Situer mon engagement dans le contexte social, culturel et éducatif. ◦ Élaboration et mise en œuvre avec l'équipe d'animation, dans le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs, du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et en prenant notamment en compte l'accueil des mineurs atteints de troubles de santé ou porteurs de handicaps. ◦ Coordonner et assurer le suivi de l'équipe d'animation des enfants. ◦ Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil. ◦ Développer les partenariats et la communication, surtout avec les familles. ◦ Veiller pour que tout se passe bien et gérer les imprévus.
1 Directrice adjointe (aussi animateur)	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Véritable assistante de la directrice, a particulièrement en responsabilité la préparation, l'animation et la direction du séjour 12/17 ans, en lien permanent avec la directrice. ◦ Coordonner et assurer le suivi de l'équipe d'animation des adolescents. ◦ Est garante du bon déroulement du séjour 12/17 ans.
7 Animateurs (3 pour les enfants _ 4 pour les adolescents)	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités. ◦ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. ◦ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité. ◦ Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs. ◦ Participer au sein de l'équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
2 Assistants Sanitaires (1 par groupe)	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Étude des fiches sanitaires (lecture, communication avec les parents/animateurs/directeur pour tous les cas jugés nécessaires) * le suivi des traitements et les petits soins. Il ne peut en aucun cas se substituer au médecin, dont le cabinet est situé à proximité du centre. En cas de troubles de la santé, la famille devra fournir au directeur un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) (respect des ordonnances et mise en place d'une fiche de suivi) ◦ Tenue du registre d'infirmerie (étude des différents problèmes rencontrés dans la journée et reportés dans les cahiers et information de la direction)

4 Surveillants de Baignades (au moins 1 par groupe)	<ul style="list-style-type: none"> ° Préparer la baignade : aménagement de la zone de baignade, contrôle des températures et qualité de l'eau, mise en sécurité et rangement de jouets inappropriés. ° Surveillance de baignade : assurer la sécurité de tout le groupe, faire respecter les règles en développant un esprit de prévention. Ne se baigne pas ! Doit conserver à tout moment ses capacités de surveillance et d'intervention. ° En début de séjour : faire passer un test de natation à tous les jeunes pour repérer ceux qui pourront se trouver en difficulté ou qui n'auront droit qu'à la zone de la piscine la moins profonde. ° Sait porter secours en cas d'incident ou mettre à l'écart un jeune en cas de comportement dangereux ou inapproprié. ° Veille aux comportements déplacés (comportements violents ou dangereux, attouchements, gestes touchant à l'intimité, ...)
Autres intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ° Plusieurs personnes en plus de l'équipe d'animation interviennent au cours du séjour : *Mr Jean Claude Druelle, professeur de maths... et de danse ! A une grande expérience auprès des adolescents. Animera aussi les topos du matin sur l'amitié, la communication, la beauté de la nature, les notions de responsabilité, de liberté, de volonté et de respect.... *Armelle Du Fayet, prof de Français et animatrice d'ateliers théâtre. *JP Radiguet, BE de Foot et prof de Culture Physique. ° Mme Laurence RADIGUET, directrice de l'UCPCV et du Domaine de Chadenac, sera intervenante en chant et supervisera l'équipe de direction du camp. Et plusieurs coachs sportifs pour les ados, animateurs d'activités (foot, arts du spectacle, guide de musée, ...)

La composition de l'équipe d'animation est la suivante :

➔ **Pour encadrer les 6-11 ans** : 1 directrice et 3 animatrices (dont 1 PSC1) :

AKACHAR Khadra : Directrice séjour référente 6-11 ans : Diplômée BEATEP
Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire)
MINVIELLE Jeanne : animatrice BAFA (qualification Surveillante de Baignade) ; PSC1
VALADIER Héloïse : animatrice stagiaire BAFA
LAURENT Chloé : animatrice stagiaire BAFA

➔ **Pour encadrer les 12-17 ans** : 1 directrice-adjointe, 2 animatrices et 2 animateurs (dont 3 PSC1)

PARET Marie-Liesse : directrice adjointe référente ados (Master Cadre Educatif)
VERNET Charlotte : animatrice BAFA (qualification Surveillante de Baignade) ; PSC1
LEHMANN Erica : animatrice stagiaire BAFA
PIGET Lucas : animateur BAFA (qualification Surveillant de Baignade) ; PSC1
HARMENIL Paul : : animateur BAFA (qualification Surveillant de Baignade) ; PSC1

3) Fonctionnement de l'équipe d'animation

La cohésion d'équipe est essentielle à la bonne conduite du projet. L'accompagnement des animateurs est une de mes priorités. Le travail de directeur sur l'ensemble des deux séjours ne permet pas de prendre part à toutes les activités auprès des jeunes. Toutefois, je resterai prioritairement disponible pour l'équipe afin de pouvoir les accompagner et répondre à leurs besoins et interrogations. L'équipe se positionne en tant que modèle pour les enfants et les jeunes, aussi il sera attaché beaucoup d'importance à la posture qui devra être en priorité bienveillante. L'animateur se doit également d'être dans l'exemplarité et favoriser la participation de tout un chacun.

Rôle et missions des animateurs

- Adoptent et adhèrent au projet pédagogique et participent aux différentes réunions de préparation et d'évaluation
- Proposent des projets en lien avec les axes du projet vacances apprenantes
- Chaque animateur est référent d'un groupe
- Sont responsables des jeunes et ont une mission éducative en leur direction tout au long du séjour
- Assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes
- Assurent le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières par les enfants et les jeunes
- Favorisent l'expression des enfants et des jeunes
- Veillent à la bonne hygiène sanitaire et nutritionnelle des enfants et des jeunes.

Des réunions d'information et de formation sont prévues très régulièrement :
(avec la directrice ou la directrice adjointe)

Avant le début du séjour :

- Une première réunion est prévue en visio-conférence courant juin afin de regrouper presque toute l'équipe. Cette réunion permettra de présenter la structure et son fonctionnement et également d'enrichir le projet pédagogique. Il sera proposé aux animateurs de travailler un projet d'animation à partir d'une thématique que nous choisirons ensemble et de commencer à travailler sur la répartition des différentes animations (jeux, ateliers, veillées, ...) afin d'anticiper au mieux les besoins matériels qu'elles généreront.

Durant le séjour :

- 1 réunion chaque soir d'une demi-heure environ avec tous les animateurs présents pour faire la relecture de la journée.
- 1 entretien personnel en fin de la première semaine pour évaluer la semaine et pouvoir être à l'écoute des attentes, désirs ou besoins en vue de la seconde semaine.

- 1 entretien personnel à la fin du séjour pour revenir sur le travail, évaluer quels objectifs ont été atteints et quels progrès ont eu lieu et aborder des pistes d'amélioration.
- 1 réunion de bilan final le dernier jour du séjour pour évaluer quels objectifs ont été atteints et chercher ce qui peut être amélioré.

Des entretiens personnels, des réunions d'information ou des mises au point sont tout à fait susceptibles de s'ajouter à cette liste dès que j'en estime le besoin. **Ce sera toujours dans un but de "faire grandir", "donner du sens", « d'évoluer dans sa pratique » et "accompagner pour mieux rayonner".**

Les règles de l'équipe d'animation :

- D'abord vivre l'exemplarité par rapport aux règles des enfants !
- Il est interdit de fumer sur la structure, ni à la vue des enfants.
- L'introduction, la consommation et la revente d'alcool sont interdites.
- L'introduction, la consommation et la revente de substances illicites sont pénalement répréhensibles (application de la loi dans toute sa rigueur)
- Tout harcèlement moral ou physique d'un enfant (ou un groupe d'enfants), sont formellement interdits et seront immédiatement dénoncés.
- Respecter le rythme de la journée (heures repas, goûter, rassemblement, temps calmes, activités)
- Participer au tri des déchets avec les enfants (poubelles spéciales)

Tout non-respect des règles ci-dessus conduira d'abord à un entretien de mise en garde puis, si aucun changement dans le comportement n'est constaté, à une mise à pied immédiate de l'animateur.

- Les réunions d'information, de préparation et de formation sont obligatoires.
- Les temps de pause seront définis par la direction de même que les jours de repos.
- Les horaires de travail doivent être respectés. En cas de retard ou d'absence, l'animateur prévient le directeur.
- Un langage et une tenue correcte sont attendus.
- L'usage du portable se limite à la communication entre l'équipe d'animation et de direction. Il est interdit d'utiliser les réseaux sociaux en présence des enfants. Aucune photo ne pourra être publiée sur Internet sans l'autorisation du directeur (=> droit à l'image et préservation de mineurs).
- Veiller au rangement et à la propreté des salles de travail : anticiper, utiliser, ranger le matériel soigneusement.
- Une attitude bienveillante envers les enfants et le reste de l'équipe est indispensable.
- La prise d'initiatives est encouragée, mais il est particulièrement important que les animateurs se sentent totalement libres et en confiance pour communiquer sur n'importe quel sujet avec l'équipe de direction.

E- La communication

1) Avec les parents

Les enfants provenant de différentes régions, aucune réunion n'est prévue avant le séjour avec les parents. Cependant, l'équipe d'animation et de direction se tient à leur entière disposition pour effectuer des visites du domaine et répondre à leurs questions et besoins. Une lettre sera adressée aux parents et aux adolescents pour exposer nos positions quant aux téléphones portables et à la communication entre les jeunes et leurs familles.

Je profiterai de cette lettre pour communiquer mon numéro de téléphone portable à tous les parents afin de permettre un éventuel suivi personnel lorsque l'enfant sera en séjour. Je serai joignable en priorité via le numéro de téléphone et le mail du domaine de Chadenac.

Lorsque ce sera jugé nécessaire, que ce soit d'ordre informatif, sanitaire ou disciplinaire, les familles seront contactées immédiatement par téléphone (ou par mail). Un questionnaire de satisfaction sera envoyé par mail aux familles après le séjour afin de faire le bilan et d'améliorer les prochains accueils d'enfants. Un autre sera transmis aux animateurs en fin de séjour.

2) Avec les partenaires

Que ce soit avec nos partenaires (club d'équitation, accrobranche, mairie des Estables, ...) ou avec les prestataires de Chadenac, nous communiquons également par mail ou téléphone, avec la meilleure réactivité possible.

Vu le rayonnement et la réputation du domaine de Chadenac dans la Haute-Loire, il est possible qu'un journaliste du journal local « La Montagne Haute-Loire » vienne partager un peu de temps avec les enfants au cours du séjour afin de rédiger un article.

V. LES CRITERES D'EVALUATION DE CE PROJET

Tout au long du séjour, il est important de constater si les différents objectifs pédagogiques que l'équipe s'était fixée ont été atteints. Pour cela, différents moyens seront mis en place :

- Point quotidien avec les enfants et les jeunes et évaluation de fin de séjour : L'équipe d'animation et de direction met un point d'honneur à connaître les ressentis des enfants. Aussi, des moyens sont mis en place afin de récolter leurs avis : l'équipe d'animation s'enquiert quotidiennement des retours des enfants et de leurs suggestions à l'oral (écoute, questionnements, votes, bâtons de parole...). Un outil leur permet également de communiquer plus librement, une boîte à courrier où ils peuvent glisser ce qu'ils veulent (dessin, lettre... pour partager leur bonne humeur, suggérer des activités, donner leur avis, soulever un problème...).

- Un point d'équipe quotidien aura lieu en vue de faire un bilan de la journée, afin de mettre en évidence les points positifs et les éventuels dysfonctionnements. Cette réunion de régulation permettra de vérifier s'il n'est pas nécessaire de reprendre le projet d'activités, et si les objectifs pédagogiques choisis sont réellement accessibles.

- Bilan de fin de séjour Eléments d'évaluation Indicateur de qualité

De la même façon, nous prenons note et considérons chaque retour des parents qu'il soit oral ou écrit. Nous nous appuyons également et tout particulièrement sur les objectifs quantifiables pour évaluer notre projet.

Nous observons notamment si le respect est vécu de chaque enfant pour lui-même, envers les autres enfants et envers les adultes : la Communication Non-Violente est-elle privilégiée dans la gestion des conflits ? La politesse a-t-elle augmenté pendant la période de l'accueil ?

Nous nous attachons également à l'évolution de la communication : les enfants se sont-ils saisis des moyens de communication mis à leur disposition (boîte aux lettres, bâton de parole...) ?

Vis-à-vis de la vie quotidienne et du programme d'animation, nous nous intéressons à l'implication des enfants : ont-ils été "force de proposition" et ont-ils été volontaires pour participer à la vie en collectivité ?

Enfin, pour donner suite aux activités proposées par les animateurs, les enfants ont-ils accru leur culture et ont-ils pu faire des activités physiques et manuelles variées ?

Dernier critère mais le plus important : les jeunes sont-ils heureux de leur séjour ?

L'épanouissement, la joie et leurs sourires seront notre meilleure récompense !

« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui » *Proverbe Chinois*

« L'Education est la meilleure arme pour la paix » *Maria Montessori*